



SNUIPN

Syndicat National Unitaire Intérieur Police Nationale



Nos Propositions – Défiscalisation des jours CET Une reconnaissance légitime pour nos agents SNUIPN FSU INTERIEUR Élections professionnelles décembre 2026

↓ CONSTAT ACTUEL

Malgré la revalorisation des montants prévue par l'arrêté du 24 novembre 2023 concernant l'indemnisation des jours placés sur le Compte Épargne-Temps (CET), cette mesure demeure largement insuffisante au regard de la perte réelle subie par les agents.

En effet, l'augmentation des plafonds d'indemnisation ne compense ni l'inflation, ni les contraintes professionnelles croissantes, ni surtout la fiscalité appliquée lors du rachat de ces jours. Une partie importante des sommes perçues est immédiatement amputée par les charges et l'imposition, réduisant fortement le bénéfice réel pour les agents ayant choisi de renoncer à leurs congés au service de l'administration.

↓ NOTRE PROPOSITION

Le SNUIPN – FSU revendique donc la défiscalisation du rachat des jours CET afin de permettre une reconnaissance concrète de l'engagement des personnels. Les jours épargnés correspondent à du temps travaillé, souvent accumulé et par conséquent non pris au détriment de la vie personnelle et familiale.

↓ OBJECTIF

Que la monétisation des agents puisse être perçue intégralement.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN